

☐ Par envoi postal

# SNASUB-FSU | BULLETIN D'ADHÉSION | 2023 - 2024

Merci de remplir les deux volets de ce bulletin d'adhésion avec précision et le plus complètement possible

Was and			VALUE VA	Académie de Guadeloupe
Vos coordor				Adresse e-mail pour recevoir votre carte d'adhésion et des
□ Madame □ Monsieur  Nom:				informations syndicales :
Prénom :				
☐ Nouvelle adhési		l Réadhésion		Votre affectation
Date de naissance				Académie de
Vos coordonn	ées perso	onnelles		N° UAI :
	<del>-</del>			(Unité Administrative Immatriculée ancien RNE)
Appartement, étag Entrée, immeuble :				Type (collège, lycée, université, DSDEN, rectorat, établissement) :
N°, type, voie :				Nom de l'affectation :
Lieu dit :				Service :
Code postal :				N°, type, voie :
Ville :				Code postal :
Pays:				Localité, Cedex :
Tél.:	P	ortable :		Pays :
V_1_		•		Tél. professionnel :
Votre cotisa	tion	SCH	ion	
Votre statut				Aide au calcul de votre cotisation
Secteur:□ EPLE [	☐ Services ☐	☐ Supérieur	☐ Bibliothèques	
Retraité∙e : □ Oui		'	•	<ul> <li>Ajoutez à vos points d'indice majoré vos points NBI (le cas échéant)</li> </ul>
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
AENES				Appliquez à ce total le cœfficient suivant :
BIB				> indice inférieur 400 : 0,29 € par point d'indice
ITRF				> à partir de l'indice 401 : 0,32 € par point d'indice
DOC				CAS PARTICULIERS:
				> CDD inférieur à 12 mois : 30,50 €
Contractuel CDI				> Congé parental ou disponibilité : 30,50 €
Contractuel CDD				<ul> <li>Temps partiel : au prorata temporis</li> <li>Demi-traitement pour raison de santé (CMO/CLM/CLD) : au</li> </ul>
Corps :	Grade	e:		prorata
Quotité de travail :			%	> Retraité·es (selon la pension brute mensuelle) :
Position d'activité :				- moins de 1 100€ : 25 €
(disponibilité, conge	é parental, co	ongé de forma	ation)	- de1100€à1250€:3% - de1251€à1500€:3,5%
Los cotiv	sations syndi	cales ouvrent	droit	- de 1 501 € à 2 000 € : 4%
		e 66% de leu		- supérieur à 2 000 € : 4,5% (comprend l'adhésion à la Fédération générale des Retraités
		cas de non in		FGR et l'abonnement au <i>Courrier du retraité</i> )
Votre calcul				(reportez-vous aux informations ci-dessus)
(		\ _		
Indice	_ \	) = VBI	Total	x = =
maice	O '	,51	Indice + NBI	Veuillez vous référer au 2 et 3 de la rubrique « Aide au calcul de votre contration et descur de course de contration et descur de contration et de

Avec votre adhésion, vous recevez au format papier notre Mémento et notre journal Convergences. Souhaitez-vous recevoir la revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU), Pour, au format :

☐ Par envoi électronique (adresse e-mail obligatoire)



Deux possibilités vous sont offertes pour le paiement de votre adhésion :

Ce bulletin d'adhésion est à renvoyer à la section académique du SNASUB-FSU

Les coordonnées des trésoriers académiques sont consultables sur notre site internet : https://snasub.fsu.fr rubrique "Sections académiques" ou dans notre mensuel Convergences.

# par chèque

1, 2 ou 3 chèque(s), daté(s) du jour de l'adhésion et encaissé(s) mensuellement, à l'ordre du SNASUB-FSU, à envoyer avec ce bulletin d'adhésion à votre Trésorerie académique :

### Paule AUBATIN, Trésorière

2 lotissement Alpina **97139 ABYMES** 

Rèal	lement	par	chèa	ue
		P 41.		

Nombre de chèque(s) :	1	2	3
Montant de votre cotisation :			€

En cas de difficultés, vous pouvez aussi écrire à la trésorerie nationale: Trésorerie nationale, SNASUB-FSU, 22 rue Malmaison, 93 170 Bagnolet ou par mail contact.tresorerie@snasub.fr

# par prélèvement automatique

Mois de l'adhésion	Nombre de prélèvements
début septembre	10 prélèvements
début octobre	9 prélèvements
début novembre	8 prélèvements
début décembre	7 prélèvements
début janvier	6 prélèvements
début février	5 prélèvements
début mars	4 prélèvements
début avril	3 prélèvements
début mai	2 prélèvements
début juin	1 prélèvement

Les prélèvements sont effectués entre le 25 et le 1er du mois suivant.

Ce choix vous permet de fractionner jusqu'à 10 prélèvements le paiement de votre cotisation. Le prélèvement sera ensuite reconduit automatiquement sur 10 mois les années suivantes.

## Attention, c'est l'enregistrement de votre adhésion par le SNASUB-FSU qui déclenchera le premier prélèvement.

Lors de la reconduction de l'adhésion, le prélèvement de la cotisation sera automatiquement fractionné sur 10 mois.

Chaque année scolaire et universitaire, tous les prélèvements se terminent au mois de juin.

Vous serez averti·e de la reconduction par courrier à chaque rentrée scolaire. Vous pourrez alors apporter les corrections nécessaires à votre situation (indice, quotité de travail...), choisir un autre mode de réglement ou décider de ne pas réadhérer.

### Formulaire de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNASUB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNASUB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

# Agrafer le RIB ou les chèques ICI Prélèvement automatique SEPA

À envoyer accompagné d'un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE avec votre bulletin d'adhésion ou de réadhésion à votre Trésorerie académique

Mandat de prélèvement	Signé à :
Code international d'identification de votre banque - BIC	
Vos coordonnées bancaires	
	93170 BAGNOLET Référence : cotisation SNASUB
Votre adresse :	SNASUB-FSU 22 rue Malmaison
Vos nom et prénom :	Pour le compte de :
Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif 🗹 Paiement	t ponctuel / unique 🗆

Le:



Référence unique du mandat (sera complété par le SNASUB) Identifiant créancier SEPA : FR59 77759 5401

à:		